

# AVIS D'ÉLECTION

---

## Ouverture d'une période de dépôt des candidatures pour le comité de concertation

### À tous les membres de l'AÉTÉLUQ

Vous êtes invité(e)s à poser votre candidature pour l'élection de quatre postes au comité de concertation de l'AÉTÉLUQ qui aura lieu lors de la prochaine assemblée générale annuelle, le **12 novembre 2014**.

Les postes ouverts à l'élection sont pour un mandat de deux ans :

- Un(e) étudiant(e) provenant de l'UER *Sciences et technologies*;
- Un(e) étudiant(e) provenant de l'UER *Sciences humaines, lettres et communication*;
- Un(e) étudiant(e) provenant de l'UER *Éducation*;
- Un(e) étudiant(e) aux cycles supérieurs (2<sup>ième</sup> ou 3<sup>ième</sup> cycle).

### Qu'est-ce que le comité de concertation?

Le comité de concertation est une instance intermédiaire entre le conseil d'administration et l'assemblée des membres.

Il est composé de sept membres élus provenant des quatre différentes unités d'enseignement et de recherche (UER), un provenant des régions, un du cycle supérieur et un pour un siège sans distinction. Aux sept membres élus s'ajoutent deux représentants du Conseil d'administration pour un total de neuf sièges.

Le comité a pour but de favoriser l'implication étudiante, d'être un lieu d'échange entre les étudiant(e)s pour aider, notamment, à guider les décisions du conseil d'administration en favorisant une meilleure représentativité et une meilleure participation des étudiant(e)s de la TÉLUQ.

Le comité se réunit sur une base mensuelle pour travailler sur des mandats dont voici des exemples :

- Émettre des recommandations sur des questions touchant l'association;
- Exercer une veille sur le respect des statuts et règlements;
- Superviser les états financiers;
- Gérer l'attribution des bourses et des subventions en collaboration avec le conseil d'administration;

## Élections

L'élection des membres du comité de concertation se fera lors de l'assemblée générale annuelle du **12 novembre 2014** où il sera possible de **voter en présentiel**.

Pour être élu(e), un(e) membre doit obtenir une majorité absolue (50% +1) des voix exprimées pour le vote sur chaque poste.

Un vote doit obligatoirement être tenu, et ce, même s'il n'y a qu'une seule candidature.

## Conditions requises pour être candidat(e)

Toute personne est éligible à un poste au comité de concertation si elle :

- a) Est membre de l'Association au moment du dépôt de sa candidature soit :

*« Tout(e) étudiant(e) admis(e) à un programme de la TÉLUQ ou inscrit en tant qu'étudiant(e) libre en date du **26 octobre à 23h59** et ayant acquitté sa cotisation étudiante dans les douze (12) derniers mois. »<sup>1</sup>*

ET

- b) Est apte et âgée de 18 ans et plus;

ET

- c) A déposé un dossier de candidature complet (voir ci-après) avant la date limite prévue à l'échéancier;

---

<sup>1</sup> AÉTÉLUQ. 2013. *Règlements généraux*. Page 8.

## Échéancier

Vous avez jusqu'au **26 octobre 2014 à 23h59** pour transmettre votre dossier de candidature à l'adresse courriel suivante : [candidatures@aeteluq.org](mailto:candidatures@aeteluq.org)

Un accusé de réception vous sera transmis suite à la réception de votre dossier. Dans le cas où certaines informations ou documents seraient manquants, vous serez contacté(e) par le président d'élection et vous disposerez d'un délai maximal de **48 heures** pour compléter votre dossier.

L'annonce des candidatures retenues et les modalités de la campagne électorale seront communiquées par courriel par le président d'élection le **29 octobre 2014**.

La campagne électorale sur le site de l'association débutera le **1 novembre** et se terminera le **11 novembre à 23h59**.

Pendant cette période, il sera possible de **voter par anticipation** par l'intermédiaire d'une plateforme web.

## Contenu du dossier de candidature

Les informations et le contenu des documents requis dans le dossier de candidature sont précisés dans le formulaire ci-joint.

Le président d'élection se réserve le droit de rejeter une candidature dont le dossier ne serait pas complet.

Pour le dépôt des dossiers de candidature ou pour toute information : [candidatures@aeteluq.org](mailto:candidatures@aeteluq.org)

# DOSSIER DE CANDIDATURE

ÉLECTIONS AU COMITÉ DE CONCERTATION DU 12 NOVEMBRE 2014

Formulaire à compléter	
Nom, Prénom	
# d'étudiant (8 chiffres)	
Programme d'étude	
Adresse courriel	
# de téléphone	

## Siège pour lequel vous déposez votre candidature<sup>2</sup>

- UER *Sciences et technologies*                       UER *Sciences humaines, lettres et communications*
- UER *Éducation*     Cycles supérieurs (2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle)

## Pièces à joindre au dossier

- Photographie<sup>3</sup>
- Lettre d'intention indiquant vos motivations (maximum 350 mots)<sup>4</sup>
- Copie d'un document officiel de la TÉLUQ attestant votre admission à un programme et votre inscription la plus récente à un ou des cours (en fichier PDF)

J'atteste que les informations fournies sont véridiques et que ma candidature répond aux conditions pour être candidat(e) au poste sur le conseil d'administration de l'AÉTÉLUQ.

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

<sup>2</sup> Pour connaître votre UER d'appartenance : [www.telug.ca/siteweb/etudes/offre/uer/prog/](http://www.telug.ca/siteweb/etudes/offre/uer/prog/)

<sup>3</sup> Veuillez noter que la photographie sera rendue publique.

<sup>4</sup> Veuillez noter que la lettre d'intention sera rendue publique.